

# Il faut sauver le foyer Saint-Louis !

*Pourquoi le foyer Saint Louis ne doit pas être détruit*



**Livre blanc**

Nos propositions alternatives

## **Les membres du collectif Un cœur pour la Robertsau :**

*Marie-Laure Beaujean, Jacques Gratecos, Robert Grossmann, René Hampé, Marc Hoffsess, Bernard Irrmann, Emmanuel Jacob, Philippe Leonelli, Jean-Claude Luttmann, Anne Schumann et Claude Schwarz*

**Vous aussi, exprimez-vous.**

**Soutenez notre démarche sur notre site :**

**[www.uncoeurpourlarobertsau.com](http://www.uncoeurpourlarobertsau.com)**

ou par courriel :

[contact@uncoeurpourlarobertsau.com](mailto:contact@uncoeurpourlarobertsau.com)

« Il y a, avec le patrimoine naturel, un patrimoine historique, artistique et culturel, également menacé.

*Il fait partie de l'identité commune d'un lieu et il est une base pour construire une ville habitable. Il ne s'agit pas de détruire, ni de créer de nouvelles villes soi-disant plus écologiques, où il ne fait pas toujours bon vivre.*

*Il faut prendre en compte l'histoire, la culture et l'architecture d'un lieu, en maintenant son identité originale. Voilà pourquoi l'écologie suppose aussi la préservation des richesses culturelles de l'humanité au sens le plus large du terme »*

**Pape François**

LETRE ENCYCLIQUE LAUDATO SI' DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS SUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON COMMUNE

*La paroisse prétend que la destruction de son foyer Saint-Louis est la condition nécessaire pour qu'elle puisse poursuivre ses activités au sein d'un nouveau foyer à construire rue Jeanne-d'Arc.*

*Cette destruction porterait un coup trop important au patrimoine de notre quartier, à la vitalité de son centre historique et à la mémoire de ses habitants.*

**Nous refusons la destruction du foyer Saint-Louis.**

*Nous pensons qu'une autre voie est possible, susceptible de répondre aux attentes exprimées par la paroisse, les riverains du foyer et de l'église Saint-Louis et les Robertsauviens qui se sont mobilisés suite à notre appel.*

*Il est de la responsabilité de notre Municipalité de mettre tout en œuvre pour que cette voie soit suivie, au bénéfice de tous.*

# Pourquoi sauver le foyer Saint-Louis ?

Quoique propriété privée, **le foyer Saint-Louis est un lieu public** par sa dimension de patrimoine matériel (architectural) et immatériel (mémoire centenaire de la vie du quartier) de la Robertsau.

Des générations de Robertsauviens s'y sont succédé, de nombreuses activités s'y sont déroulées, de multiples manifestations s'y sont tenues : au fil des décennies, le foyer Saint-Louis est devenu le foyer de tous et de chacun, véritable lieu de vie collective, où s'est bâti un pan entier de la mémoire de notre quartier.

Préserver cette dimension publique du foyer est un enjeu majeur. Cette dimension publique doit être confortée par une gestion qui serait publique, c'est à dire une prise en charge par la Ville de Strasbourg.

Les idées ne manquent pas concernant les activités qui pourraient être organisées dans ce bâtiment, d'ailleurs assez proche de ce qui historiquement s'y est tenu :

- locaux associatifs (réunions, scouts),
- manifestations privées et publiques,
- spectacles (dont des spectacles culturels de bon niveau, Strasbourg et la Robertsau manquent de salles culturelles susceptibles d'accueillir des spectacles vivants),
- expositions, débats, conférences,
- résidence d'artistes,
- et bien d'autres idées...

A cet enjeu sur le bâtiment vient s'ajouter un enjeu urbain sur l'ensemble constitué du bâtiment et de ses terrains dépendants (garages et cour arrière vers la rue des Jardiniers + cour et liaisons vers la rue Boecklin).

Dans le passé, bâtiment et terrains voisins fonctionnaient ensemble.

Ces dépendances du foyer constituent les ultimes opportunités d'espaces non-bâties de ce secteur du quartier (avant la Petite Orangerie au nord).

Densifier ces espaces reviendrait à **supprimer définitivement cette aération potentielle** dans ce secteur déjà bien dense.

Le projet initial de la paroisse et du promoteur Icade aboutirait à une densification **insupportable** du cœur de notre Robertsau : 45 logements prévus et bien plus de voitures encore !

Une fois ces terrains surbâties, les marges de manœuvre seront quasi-nulles.



# Le scénario actuel : mauvaise réponse à de bonnes questions

## Le scénario Paroisse – Icade – Ville :

### 1. Projet de nouveau foyer à côté de l'église Saint-Louis

La paroisse éprouve de grandes difficultés à utiliser l'actuel foyer Saint-Louis, qu'elle juge trop grand, trop éloigné de l'église et plus aux normes. Elle a donc le projet de construire, à côté de son église, une nouvelle maison paroissiale, semblable au foyer Mélanie de la communauté protestante.

Ce projet serait implanté sur le « jardin du curé », rendu constructible par une récente modification du POS de Strasbourg.

## **2. Vente de l'ensemble du foyer actuel à un promoteur**

Pour financer ce projet, la paroisse envisage de vendre l'ensemble immobilier de l'actuel foyer Saint-Louis (foyer et terrains environnants) à un promoteur immobilier, la société Icade.

## **3. Construction de logements, d'un mini-foyer et d'une mairie de quartier**

Malgré nos alertes et nos premières interventions, Icade envisage de détruire le foyer et de construire entre 20 et 30 logements (au lieu des 45 prévus initialement). En accord avec la Ville de Strasbourg, elle construirait également une salle municipale d'une capacité d'environ 200 places et des locaux pour les services de la mairie de quartier.

La Ville rachèterait les locaux municipaux (salles et services) au promoteur Icade.



# Notre bilan de ce scénario



## 1. Destruction du foyer

Le foyer Saint-Louis serait détruit. Disparaîtraient ainsi à la fois un bâtiment sain et solide, témoin de l'architecture du début du XX<sup>e</sup> siècle, et un lieu de mémoire centenaire que tous les Robertsauviens ont connu, y vivant joies et peines.

## 2. Perte des derniers terrains libres du centre de la Robertsau

Les terrains libres autour du foyer et le « jardin du curé » seraient sur-bâties. Le quartier perdrait ainsi les derniers espaces de respiration où pourraient s'organiser les lieux de détente et de rencontre de nos concitoyens.

## 3. Une urbanisation étouffante

Une trentaine de logements supplémentaires à cet endroit de notre quartier ne pourraient que renforcer son engorgement. Parler de congestion du quartier n'est pas exagéré.

## 4. Une offre de salles monotone et coûteuse, mauvaise réponse aux besoins

Ce scénario aboutirait à la construction de 2 salles supplémentaires et, surtout, identiques, en termes de capacités et de fonctionnalités (env. 200 places). Nous aurions donc 3 salles de même gabarit dans un rayon de



200 m : le foyer Mélanie, la nouvelle maison paroissiale Saint-Louis et la nouvelle salle municipale.

L'actuel foyer Saint-Louis offre une distribution de salles et de locaux beaucoup plus riche et variée (petites salles et caveau en sous-sol, salle moyenne et grande salle au rez-de-chaussée, salles moyennes aux étages), que nous perdrons.

Nous pensons que la palette de possibilités qu'offre l'actuel foyer répond mieux aux besoins variés des multiples utilisateurs potentiels, permanents ou ponctuels.

Cette offre est complémentaires à celle du foyer Mélanie, de l'Escale ou du foyer des loisirs de la tour Schwab.

Enfin, les Scouts et Guides de France ne disposeraient plus de locaux permanents dont ils auraient l'usage exclusif.

## **5. Un coût exorbitant pour tous**

Une cascade de ventes et d'achats, la destruction d'un bâtiment sain, la construction de logements, de deux salles et de nouveaux locaux, une multiplicité d'intervenants... : le scénario envisagé nous paraît complexe et, au final, bien cher au regard de ses avantages et inconvénients.

**Il ne semble répondre vraiment qu'aux besoins supposés de la paroisse, mais représente une perte de qualité de vie pour les Robertsauviens.**

# Notre proposition : répondre aux besoins de la paroisse ET des Robertsauviens

Nous avons écouté et entendu les positions et les attentes de la paroisse Saint-Louis, des riverains de l'église et du foyer, des Robertsauviens que nous avons rencontrés, tout au long de ces derniers mois.

Il s'agit de répondre aux besoins de la paroisse, qui sont de deux ordres : disposer d'un lieu aux normes pour y tenir ses activités et œuvres ; ne plus avoir à en supporter la gestion, trop lourde pour elle.

Il s'agit, en outre, de maintenir un lieu d'animation collective, complémentaire de l'Escale et du foyer Mélanie ouvert au plus grand nombre et, au passage, sauvegarder un bâtiment patrimonial, sain et solide.

Il s'agit enfin de préserver les quelques espaces verts et ouverts, qui restent entre les rues Mélanie et Boecklin, trop précieux pour être sacrifiés à la densification et à la congestion définitive du cœur de notre quartier !

**Nous proposons ci-après un scénario, qui peut répondre à toutes ces attentes.** Ce chemin nous paraît non seulement possible, il nous paraît aussi souhaitable, parce qu'il est susceptible de nous faire atteindre le point d'équilibre entre divers intérêts et la convergence de multiples points de vue et attentes.

# Notre scénario :

## Nos propositions alternatives

### **1. La paroisse concède à la Ville la gestion du foyer.**

Comme elle prétend ne plus pouvoir supporter la charge de fonctionnement du foyer Saint Louis, la paroisse pourrait en appeler à la Ville pour le moderniser et le gérer à l'avenir.

Cette cession dans le cadre d'un bail emphytéotique pourrait donner la garantie que la paroisse serait toujours prioritaire dans l'accès aux installations du foyer rénové.

Cette cession éviterait à la paroisse la charge, toujours importante, de la construction d'un nouveau foyer, et de sa gestion.

**2. la Ville rénove le foyer**, en y installant la mairie de quartier et autres services, et surtout en gardant l'actuelle distribution de salles (de la grande salle aux 6 petites salles du sous-sol, en passant par les salles intermédiaires du sous-sol et des étages), très adaptée aux diverses demandes.

Au besoin, elle greffe au bâtiment actuel une annexe, sur le terrain libre côté Boecklin, qui pourrait devenir l'entrée fonctionnelle principale du bâtiment. Au passage, cette annexe pourrait permettre, par un ascenseur extérieur, l'accès des personnes handicapées aux différents niveaux du bâtiment.

La cuisine du rez-de-chaussée, couplée à la grande salle et au caveau, serait également mise aux normes.

Ces travaux seraient financés par le budget municipal, abondé par la vente de quelques immeubles municipaux, dont l'actuelle mairie de quartier.

Le terrain libre côté rue des Jardiniers pourrait être offert aux citoyens sous forme d'un parc public (dessiné par les habitants ?). Ce parc pourrait accueillir des fêtes, concerts ou spectacles.

La gestion de cet ensemble serait placée sous l'égide des services municipaux, y compris par la présence d'un concierge, qui serait logé dans le logement du dernier étage, comme jadis.

Ce concierge pourrait trouver d'autres occupations, par exemple faire partie de l'équipe des jardiniers-gardiens du cimetière Saint-Louis voisin.

**3. En contrepartie de sa mise à disposition**, la paroisse bénéficierait du statut de locataire principal avec accès privilégié - et gratuit - aux locaux et espaces du « nouveau » foyer pour ses diverses activités et œuvres.

Ainsi, seraient résolues positivement les difficultés que la paroisse rencontre actuellement avec son foyer, tout en lui permettant de développer ses activités paroissiales dans un outil rénové et adapté.

A titre d'exemple, le centre sportif de la Robertsau est propriété municipale et l'ASL en est le locataire principal.

**4. Du coup, plus besoin de se lancer dans la construction coûteuse d'un foyer Saint-Louis 2**, qui ne ferait qu'entrer en concurrence avec le foyer Mélanie de la paroisse protestante. On aurait ainsi une offre de salles diversifiée et complémentaire plutôt que 3 salles de même gabarit dans un rayon de 200 m. Le « jardin du curé » pourrait garder son caractère d'espace vert, tant apprécié par tout un chacun. Il pourrait même retrouver une vocation de « vrai » jardin du curé : jardin partagé de plantes médicinales.

Au minimum, un jardin réservé aux occasions paroissiales, comme aujourd'hui.

[www.uncoeurpourlarobertsau.com](http://www.uncoeurpourlarobertsau.com)

ou sur notre page Facebook :

[www.facebook.com/Un-coeur-pour-la-Robertsau](https://www.facebook.com/Un-coeur-pour-la-Robertsau)



# 11 critères pour

## Scénario actuel : Paroisse - Ville - Icade

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| Sauvegarde de l'actuel foyer                                      |  | Le foyer actuel est détruit  |  |
| Maintien des espaces verts rue des Jardiniers et rue Jeanne-d'Arc |  | Les espaces ouverts et verts restants sont urbanisés   |  |
| Qualité de vie au cœur du quartier                                |  | Densification et congestion automobile.  |  |
| Diversité de l'offre de salles                                    |  | 3 salles de même gabarit dans un rayon de 200 m.   |  |
| Amélioration du service public                                    |  | Repositionnement de la mairie de quartier  |  |
| Coût des projets  |  | 1 démolition, 2 constructions, de multiples transactions juridiques et financières.                                    |  |
| Implication financière pour la Ville                              |  | La Ville rachète la salle municipale et les locaux municipaux à Icade. Pour cela, elle vend des propriétés communales. |  |
| Implication financière pour la paroisse                           |  | La paroisse vend le foyer, mais finance le "nouveau" foyer.  |  |
| Charge de gestion pour la Ville                                   |  | La ville gère le nouvel ensemble Services + salles municipales   |  |
| Accueil des Scouts  |  | les Scouts n'ont pas de locaux permanents  |  |
| Charge de gestion pour la Paroisse                                |  | Un nouveau foyer à gérer   |  |

## Notre proposition : Paroisse - Ville

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | Le foyer est rénové  |
|  |  | Les espaces ouverts et verts sont maintenus, l'espace «Jardiniers» est transformé en parc public   |
|  |  | Le cœur du quartier reste aéré et animé  |
|  |  | Diversité de locaux et de possibilités au foyer St Louis rénové                                    |
|  |  | Repositionnement de la mairie de quartier et lieux d'animation publique                            |
|  |  | Rénovation et extension du foyer actuel, 1 seule transaction juridique                             |
|  |  | La Ville finance la rénovation-extension du foyer. Pour cela, elle vend des propriétés communales. |
|  |  | La paroisse cède le foyer, mais dispose d'un nouvel outil, sans investir                           |
|  |  | La Ville gère le nouvel ensemble Services + foyer rénové   |
|  |  | Les Scouts ont des locaux permanents   |
|  |  | Gestion municipale, paroisse "locataire principale"  |





# Il faut sauver le foyer Saint-Louis !



image d'antiphoton 8

un cœur pour la

**ROB**

## Réunion publique

*Pourquoi le foyer Saint-Louis ne doit pas être détruit*

**Jeudi 10 septembre à 20h00**

Centre Socio Culturel de l'Escale  
78, rue du Dr Docteur François - Strasbourg

Signez la pétition - Exprimez vos idées - Téléchargez le livre blanc